



Poêle à bois

MANDORIN

P648304

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément notice particulière ainsi que la notice générale également livrée avec l'appareil.



PENDANT LE FONCTIONNEMENT TOUTES LES SURFACES DE L'APPAREIL SONT CHAUDES.

ATTENTION AUX BRÛLURES !

EVITER D'INSTALLER L'APPAREIL DANS UN ENDROIT OÙ IL Y A BEAUCOUP DE PASSAGE.

CONFORME A LA NORME EUROPEENNE

Tous nos appareils sont conformes aux normes en vigueur et répondent aux exigences de sécurité. L'installation de nos appareils doit être effectuée par du personnel compétent, en respect avec le D.T.U. 24.2.2.

TABLE DES MATIERES

1. Données techniques
2. Schéma technique
3. Montage du poêle
4. Installation & Distances de sécurité spécifiques
5. Allumage du poêle
6. Réglages du poêle
7. Information pour le recyclage / la fin de vie du produit

ANNEXES

1. Vue éclatée et nomenclature des pièces détachées
2. Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT

1. Données techniques

Caractéristiques de construction :

Chambre de combustion	Avec système de post combustion	
Dimensions de la vitre	h 283 mm	lg 462 mm – rayon 555 mm
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier	
Kit de raccordabilité air en option	Référence : P696200	

2. Schéma technique

(Cf. Schéma technique à la fin du livret)

3. Montage du déflecteur

Le déflecteur doit être obligatoirement mis en place avant la mise en service du poêle.

4. Installation & Distances de sécurité spécifiques

Un calcul de dimensionnement des conduits est obligatoire pour toute installation d'un poêle.

5. Allumage

Placer sur la grille du papier froissé (ou 1 à 2 morceaux d'allume feu) et environ 3 kg de petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer la charge d'allumage, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque le bois est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil et commencer à réduire l'arrivée d'air en s'assurant :

- que la réduction d'air n'éteigne pas les flammes. Si c'est le cas, rouvrir en peu plus longtemps l'arrivée d'air.
- que l'embrasement de la charge ne devienne pas trop intense (avec des flammes atteignant majoritairement le haut de la chambre de combustion). Si c'est le cas, réduire l'arrivée d'air.

Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance.

6. Réglages du poêle

a. Fonctionnement à « puissance nominale » et « combustion prolongée »

Le fonctionnement à « puissance nominale » nécessite un rechargement toutes les 30 à 45 minutes avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

b. Puissance nominale

Elle est obtenue :

- Avec une **charge de bois de 1,8 kg**, sous forme de 2 demi-bûches de bois dur.
- Avec un tirage de 12 Pa.
- Avec une charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm.
- En mettant le réglage d'allure en position « puissance nominale ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde à ne pas faire chuter de braise hors du foyer, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

c. Combustion prolongée

Elle est obtenue :

- Avec une charge de 6 kg, constituée 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- Avec un tirage de 6 Pa.
- En mettant le « réglage d'allure » en position « combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- En laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise.

Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 8 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (puissance nominale ou combustion prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois.

Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Utiliser systématiquement le gant anti-chaleur fourni avec l'appareil pour manipuler les éléments de réglages qui peuvent être très chauds.

d. Registre de réglage d'allure

Situé en façade, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « puissance nominale » et « combustion prolongée » (registre fermé).

e. Registre d'allumage

L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « puissance nominale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.

f. Registre d'air secondaire

Ce registre doit rester ouvert au maximum pour obtenir un fonctionnement performant et une combustion propre. L'action de réglage de ce registre n'est justifiée que si les tirages sont plus ou moins élevés que ceux qui sont recommandés (voir ci avant). Dans ce cas, ce registre peut être réglé pour obtenir un fonctionnement satisfaisant. Une fois cette adaptation effectuée, ne plus agir sur ce registre d'air secondaire, et utiliser exclusivement le registre de réglage d'allure pour faire varier la puissance de l'appareil. (Cf. Schéma technique à la fin du livret)

7. Information pour le recyclage / la fin de vie du produit

Veillez-vous munir des pages « Eclaté » et « Nomenclature » afin de visualiser les numéros et les références des différentes pièces composant le produit.

Le tableau suivant répertorie les composants de l'appareil et les indications pour une séparation et un dépôt dans les filières de recyclage/valorisation appropriées suivant la réglementation en vigueur :

Référence de la pièce commençant par	A mettre avec les
AS, AV, AT F	Métaux
AI, AX	Encombrants
AL	DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

De même, les déchets d'emballage (bois, carton, plastique) doivent être triés suivant les dispositions en application dans le pays.

La plaque signalétique du produit

MARQUE 1 REFERENCE 2  3 DOP: 26

P_{nom}: 5 kW P_{nom}: 6 % CO_{nom}: 7 mg/Nm³ NO_{xnom}: 8 mg/Nm³ OGC_{nom}: 9 mg/Nm³

PM_{nom}: 10 mg/Nm³ P_{nom}: 11 Pa E, f: 12 V, Hz W_{max}: 13 W

d_R: 14 cm d_{SG}: 15 cm d_{SD}: 16 cm d_C: 17 cm d_p: 18 cm TYPE: 19

d_F: 20 cm d_L: 21 cm d_B: 22 cm NB 25 EN16510-1:2022 4

Combustibles recommandés : Bûches bois 23 251023 24 1418

- | | |
|--|---|
| 1. Marque | 2. Référence du produit |
| 3. Marque de conformité CE et les chiffres indiquant l'année de délivrance du certificat | |
| 4. Norme en vigueur | 5. P _{nom} : Puissance nominale |
| 6. P _{nom} : Rendement nominal | 7. CO _{nom} : CO à 13% d'O ₂ |
| 8. NO _{xnom} : Nox à 13% d'O ₂ | 9. OGC _{nom} : OGC à 13% d'O ₂ |
| 10. PM _{nom} : Poussières à 13% d'O ₂ | 11. p _{nom} : Tirage de conduit de fumée |
| 12. E, f : Tension d'alimentation et Fréquence | 13. W _{max} : Puissance électrique maxi absorbée |
| 14. d _R : Distance de sécurité arrière | 15. d _{SG} : Distance de sécurité côté gauche |
| 16. d _{SD} : Distance de sécurité côté droit | 17. d _C : Distance de sécurité plafond |
| 18. d _p : Distance de sécurité avant | 19. Type : Classification de l'appareil |
| 20. d _F : Sol à l'avant | 21. d _L : Zone de rayonnement latéral |
| 22. d _B : Dessous | 23. Combustible recommandé |
| 24. Code traçabilité interne | 25. Organisme notifié |
| 26. Numéro de DoP | |

Caractéristiques déclarées du produit

Normes(s) Européennes	EN13240	✓	EN16510	DIN+
	EN13229	✓	Ecodesign	✓ Bimsch 2
Classification de l'appareil	Type B			
Rendement énergétique (P _{nom})	77,0 %			
Rendement saisonnier (P _s)	67,0 %			
L'indice d'efficacité énergétique EEI	102			
Label énergétique	A			
Combustible	Bûche bois			
Longueur recommandée de bûches - Longueur maximale possible	330-550		mm	
Consommation moyenne de combustible	2,5		kg/h	
Charge en bois autorisé	2,8		kg/h	
Intervalle entre les chargements de combustible	1 heure			
Débit massique des fumées	7,77		g/s	
Puissance nominale (P _{nom})	8,0		kW	
Puissance nominale de l'échangeur (P _{Wnom})	---		kW	
Pression maximale de service de l'eau (p _w)	---		bar	
Température des fumées à la puissance nominale à la buse (T _{snom})	359		°C	
Tirage de conduit de fumée (p _{nom})	12		Pa	
Classe de température	T450			
Raccordement à une cheminée collective	Non			
Poussière O ₂ = 13 % (PM _{nom})	30		mg/Nm ³	
Résidus de combustion émis (CO dans les résidus de combustion pour O ₂ = 13 %) (CO _{nom})	0,10		%	
OGC O ₂ = 13 % (OGC _{nom})	1250		mg/Nm ³	
NO _x O ₂ = 13 % (NO _{xnom})	100		mg/Nm ³	
Régulation automatique de la combustion	160		mg/Nm ³	
La consommation d'électricité (W)	---		W	
Fonctionnement par intermittence (INT) / Fonctionnement en continu (CON)	INT			

Données techniques de base

Dimensions principales	Hauteur (H)	748	mm
	Largeur (W)	700	mm
	Profondeur (L)	420	mm
Dimensions de la porte (du foyer)	Hauteur (H)	494	mm
	Largeur (W)	524	mm
Hauteur de l'axe de la sortie arrière (latérale)		---	mm
Diamètre du conduit de fumée d_{buse}		150	mm
Diamètre de l'arrivée d'air centrale		---	mm
Poids		118	kg
Section d'entrée d'air de convection		---	cm ²
Section de sortie d'air de convection		---	cm ²

Protection de sol :

L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaque métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle.

Distances de sécurité :

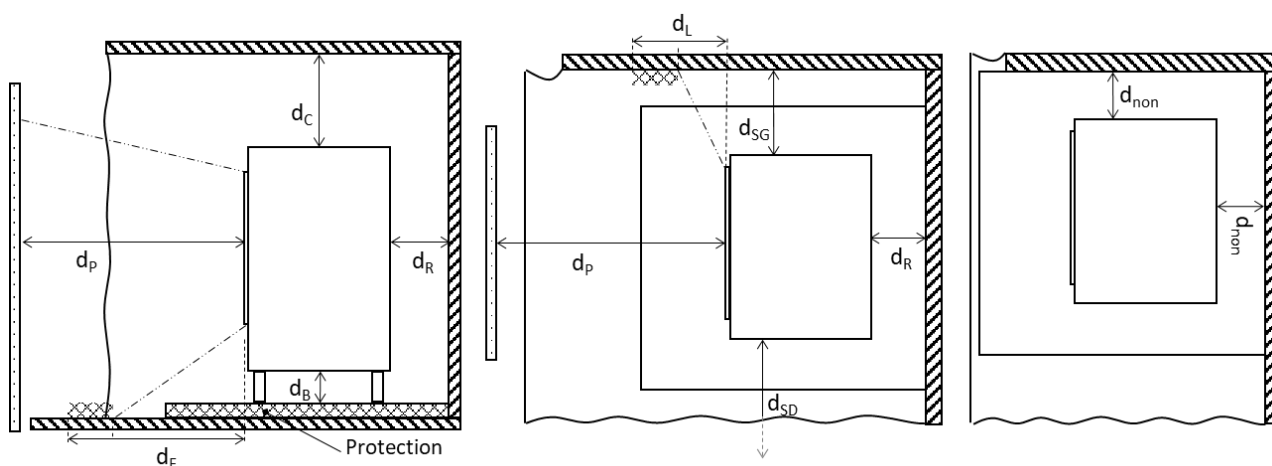
Distance aux matériaux combustibles

Arrière (d_R)		800	mm
Avant (d_P)		1200	mm
Avant (par rapport au sol) (d_F)		1500	mm
Latéral (d_{SD})		800	mm
Latéral (d_{SG})		800	mm
Plafond (d_C)		750	mm
Rayonnement latéral (d_L)		1500	mm
Dessous (d_B)	Utilisation d'une dalle en béton de 1000 x 1000 x ép 45 (en mm)	0	mm
Isolant (s)		---	mm

Distance aux matériaux non combustibles (arrières et latérales)

dnon		150	mm
------	--	-----	----

Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à la valeur dnon *



* Toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes Européennes doivent être respectées lors de l'installation et l'utilisation de l'appareil.

ANNEXES

Schéma 2 : Dimensions produits

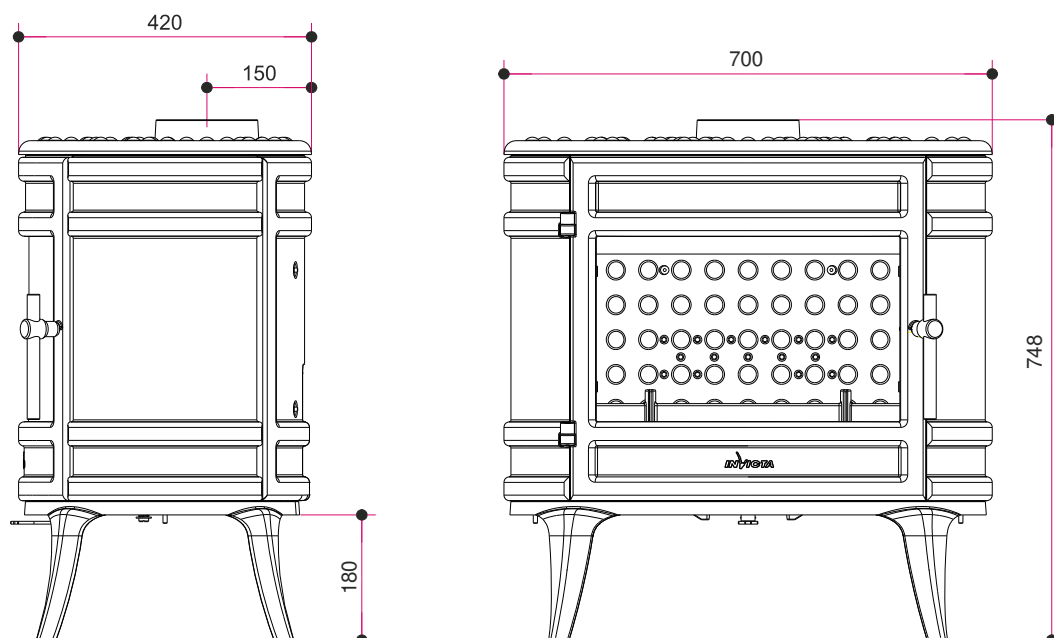
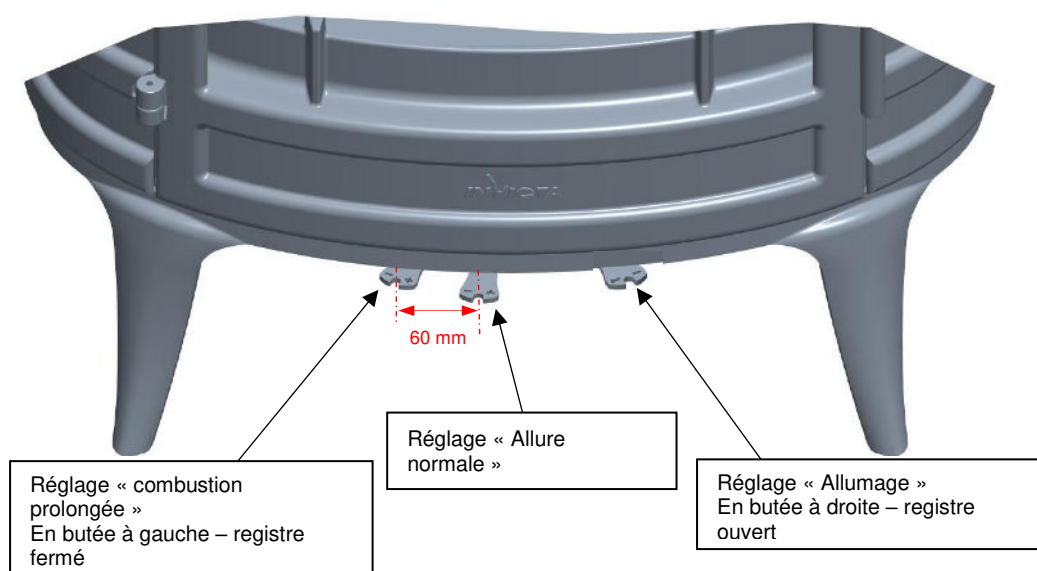
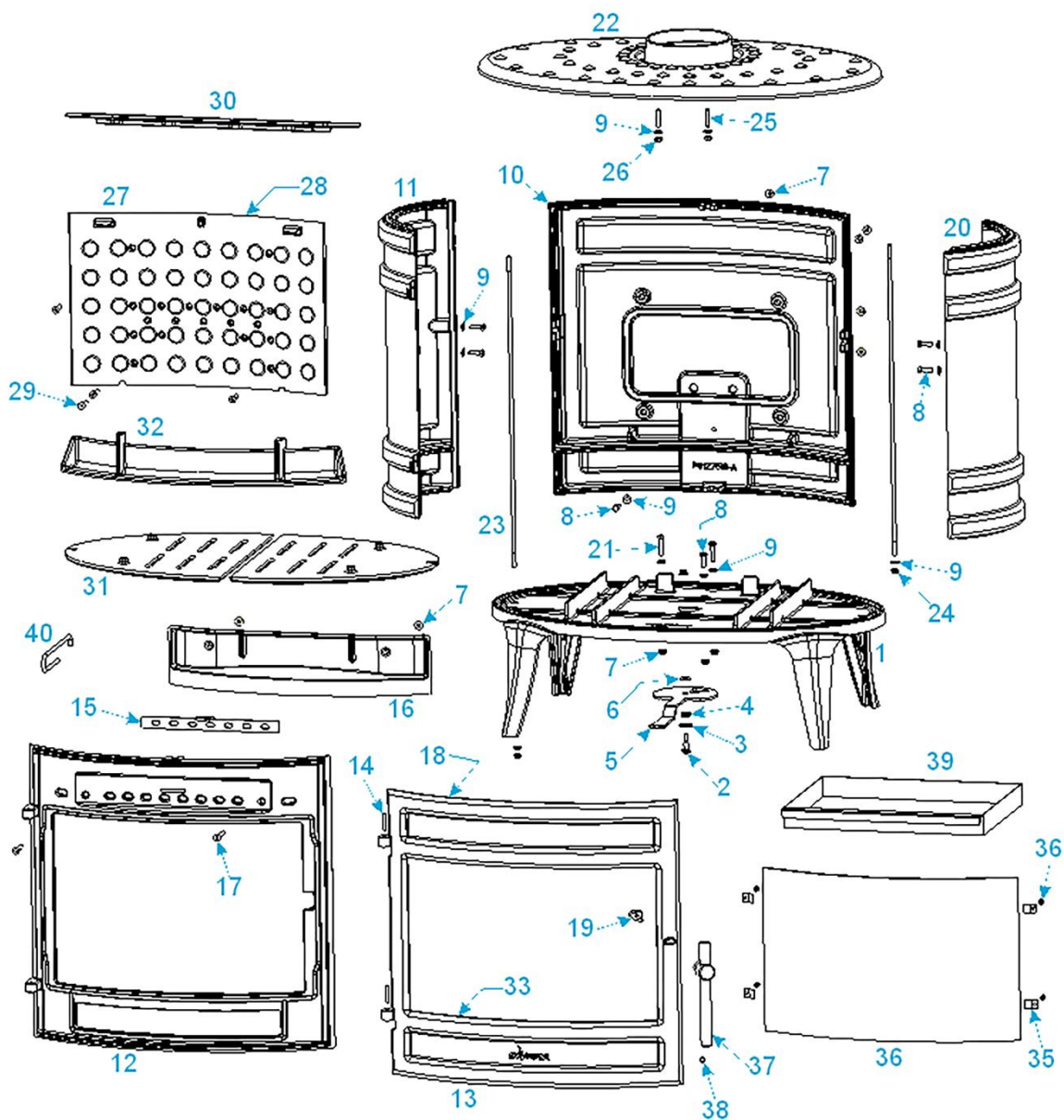


Schéma 6.f : Registre d'air secondaire



Vue éclatée et nomenclature des pièces détachées

Pour avoir accès à toutes les vues éclatées et les pièces détachées allez sur le site <https://pieces-detachees.invicta-group.fr>.



Rep	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Socle	F612750B-A
2	1	Vis d'articulation du registre	AS618100
3	1	Rondelle large de 8	AV4110080
4	1	Ressort de rappel	AS750125A
5	1	Registre de réglage d'air primaire	AT610306A
6	1	Rondelle large de 6	AV4110060
7	11	Ecrou à embase de 6	AV7220060
8	6	Vis tête hexagonale de 6x20	AV8406200
9	12	Rondelle de 6	AV4100060
10	1	Fond	F612751B-A
11	1	Côté gauche	F612756U-A
12	1	Façade	F612752B-A
13	1	Porte	F612753U-A
14	2	Goupille cannelée de 5x30	AV6305300
15	1	Registre d'air secondaire	AT610167B
16	1	Guide d'air	F612754B-A
17	2	Vis tête fraisée de 6x40	AV8636400
18	1	Joint de porte Ø8 de 2.13 mètre	AI303008
19	1	Mentonnet de fermeture	AS610199B
20	1	Côté droit	F612755U-A
21	2	Vis tête hexagonale de 6x30	AV8406300
22	1	Dessus	F612757U-A
23	2	Tirant	AS610127B
24	2	Ecrou auto-freinée de 6	AV7040060
25	2	Vis sans tête de 6x30	AV8706300
26	2	Ecrou de 6	AV7100060
27	1	Taque décor	F612758B-A
28	1	Joint de taque Ø8 de 0.842 mètre	AI303008
29	4	Vis tête fraisée de 6x30 Inox	AV8636306
30	1	Déflexeur	F612759B-A
31	2	Grille foyère	F612760B-A
32	1	Chenet	F612761B-A
33	1	Joint de vitre de 7x3 de 1.03 mètre	AI010080
34	1	Vitre	AX766483A
35	4	Attache de vitre	AS700262
36	4	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
37	1	Poignée de porte	AS610193A
38	1	Vis sans tête de 6x8	AV8706080
39	1	Tiroir cendrier	AT700353C
40	1	Crochet d'ouverture de la porte	AS800255

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT
Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche

Marque Commerciale. <i>Trade mark.</i>	INVICTA
Référence. <i>Identifier.</i>	P648304
Classe d'efficacité énergétique. <i>Energy efficiency class.</i>	A
Puissance thermique directe. <i>Direct heat output.</i>	8 kW
Puissance thermique indirecte. <i>Indirect heat output.</i>	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). <i>Energy Efficiency Index (EEI).</i>	102
Rendement utile à la puissance thermique nominale. <i>Useful efficiency at nominal heat output.</i>	77,0 %

Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé.	• Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié. • Respecter les distances de sécurité préconisées. • Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir : ▪ Une alimentation en air frais dédié à la combustion. ▪ Une évacuation des produits de combustion. • L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement. • Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!! ▪ Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact. • N'utiliser que le combustible recommandé. • Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.
<i>Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.</i>	• <i>The Assembly, the installation and the maintenance must be realized by a qualified professional.</i> • <i>Respect the recommended safe distances.</i> • <i>To Insure the proper functioning of the stove, the installation must have :</i> ▪ <i>The supply of fresh air necessary for the combustion.</i> ▪ <i>The evacuation of combustion products.</i> • <i>The stove and the installation must be periodic maintained.</i> • <i>All the surfaces of the stove are hot : Be careful to burns !!!</i> ▪ <i>If necessary, install a protection all around the stove to prevent any contact.</i> • <i>Use only the fuels recommended.</i> • <i>Read the instructions manuals supplied with the stove.</i>

NOTES :

[illegible]

[illegible]